



BIBLIOTHEQUE  
SAINT-SVLPICE MONTREAL

1684  
1914

S

1893

---

VINGT-UNIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES

DE LA

*Caisse d'Économie*

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC.

---

1893



LA CAISSE D'ECONOMIE  
DE  
NOTRE - DAME DE QUEBEC

(Acte 34 Vict., Chap. 7.)

---

VINGT-UNIÈME ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES.

Québec, 19 juin 1893.

L'assemblée s'ouvre à 7.35 heures P.M., sous la présidence de E. W. Méthot, Ecr., et M. L. C. Marcoux agit comme Secrétaire.

Les minutes de la dernière assemblée annuelle sont lues et adoptées.

Le Secrétaire donne lecture des avis publics convoquant l'assemblée, en vertu de la Charte.

Sur motion de M. le Chevalier Robitaille, secondé par L. Amiot, Ecr., Messieurs Edm. Giroux et Dr. J. E. Fortier sont nommés scrutateurs.

M. le Président fait ensuite lecture du rapport suivant :

SECRET  
SECRET

SECRET

VINGT-UNIÈME *rapport annuel des Directeurs aux actionnaires  
de La Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, depuis  
l'octroi de sa charte sur l'acte fédéral, Vict. 34, ch. 7.*

MESSIEURS,

Les directeurs de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec sont heureux de vous rencontrer pour vous soumettre leur rapport des transactions de cette Institution pour l'année terminée le 31 mai dernier.

Les états annexés, accompagnés du rapport des Auditeurs, vous feront connaître la position satisfaisante de notre Institution.

Après l'élection annuelle des Directeurs le vingt juin dernier, M. le chevalier Robitaille, M.D., vu son grand âge et le mauvais état de sa santé ayant décliné de continuer à occuper la Présidence de la Caisse d'Économie, Monsieur Edouard Wenceslas Méthot a été élu pour le remplacer.

Nous profitons avec plaisir de cette occasion pour dire aux actionnaires de la Caisse combien notre institution est redevable à M. le chevalier Robitaille qui, pendant quarante-quatre ans s'est occupé avec activité et habileté de ses affaires. Messieurs les actionnaires apprendront avec satisfaction, nous en sommes certains, les paroles que l'Honorable M. Thibaudeau, Vice-Président, prononçait l'année dernière lorsque M. le chevalier Robitaille, pour les raisons que nous venons de mentionner, pria

le bureau des directeurs d'accepter sa résignation comme Président. Voici ces paroles: "pendant les nombreuses années que M. le chevalier Robitaille a été Directeur et Président de la Caisse, j'affirme, pour l'avoir vu constamment à l'œuvre, qu'il a pris autant de soin des intérêts de cette Institution que de ses propres affaires. Aussi, je le déclare, la Caisse lui doit une grande reconnaissance, car elle lui doit en grande partie sa prospérité."

Pendant l'année il a été ouvert 2166 nouveaux comptes et 719 ont été clos. Nous avons reçu en dépôt \$5,990,961.11 et remboursé aux déposants \$5,602,080.95, donnant une augmentation de \$388,880.16 sur la balance due aux déposants l'an dernier.

Après avoir réglé les intérêts dus aux déposants ainsi que les diverses dépenses de l'année, déclaré deux dividendes et un bonus aux actionnaires, il reste un profit net de \$9,448.26 qui a été appliqué de la manière suivante: \$6,373.52 pour régler la balance des primes payées sur débentures achetées, la balance \$3,074.74 a été portée au compte de Profits et Pertes qui est maintenant de \$33,113,62.

Durant l'année les différents bureaux de la Caisse ont été régulièrement visités par notre Inspecteur et ses rapports ont toujours été satisfaisants.

Le neuf du courant un examen soigné a été fait des valeurs de la Caisse, par les deux auditeurs, en présence du Président, de M. le Chevalier Robitaille, de M. J. D. Brousseau et du Secrétaire-Trésorier et le tout a été trouvé correct et dans un ordre parfait.

Le huit de mars dernier la Caisse a ouvert un bureau à St-Sauveur de Québec, sur la rue St-Valier, pour la commodité de ses déposants de cette localité et des paroisses environnantes;

jusqu'à présent les affaires transigées à ce bureau sont satisfaisantes.

Comme par le passé les Directeurs ont distribué \$5,000, aux Institutions charitables de Québec.

La Caisse des Retraites des Employés, autorisée par les actionnaires, continue à fonctionner suivant les règlements que le Bureau de direction avait adoptés.

Attendu que par l'article dix des règlements, l'argent déposé dans les banques ne peut-être retiré que sur les signatures du Président ou du Gérant, contre-signé par le Secrétaire-Trésorier, ou le comptable ou son assistant.

Attendu qu'il n'y a plus de Gérant et qu'il y a impossibilité de rencontrer le dit règlement pour les succursales de la Caisse.

Le Bureau de Direction croit devoir suggérer un amendement à cet article pour remédier à cet inconvénient.

La Caisse continue à faire des prêts sur la sûreté collatérale, de débetures du Gouvernement fédéral, du Gouvernement provincial, des corporations municipales, des compagnies incorporées et d'actions de banques et de compagnies incorporées.

En terminant nous offrons nos remerciements à nos employés pour leurs services rendus à la Caisse durant l'année.

Le tout humblement soumis,

E. W. MÉTHOT,  
Président.

Québec, 19 juin 1893.



## ETAT DES RECETTES ET DÉBOURSÉS DE LA CAISSE

POUR L'ANNÉE FINISSANT

## RECETTES.

Balance en Banque et en Caisse le 31 mai 1892...	\$ 314,452.81
Dépôts .....	5,990,961.11
Placements.....	2,234,728.78
Intérêts.....	215,402.63
Primes sur débentures.....	3,755.80
Loyers .....	1,674.30

---



---

\$8,760,975.43

---



---

Examiné et trouvé correct.

Québec, 9 juin 1893.

P. LEGARÉ,  
Inspecteur et Auditeur,

ALP. COTÉ,  
Auditeur.

## D'ECONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUÉBEC.

LE 31 MAI 1893.

## DÉBOURSÉS.

Remboursements.....	\$5,602,080.95
Placements.....	2,635,956.03
Intérêts.....	153,079.89
Primes sur débentures.....	601.90
Ameublements de bureaux.....	275.00
Dépôts spéciaux.....	50,000.00
Dépenses courantes.....	6,040.38
Dépenses d'administration.....	17,639.92
Institutions de charité.....	5,000.00
Dividendes.....	25,000.00
Bonus aux actionnaires.....	5,000.00
Divers.....	275.90
Balance en Banque et en Caisse.....	260,025.46
	<hr/>
	\$8,760,975.43
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1893.

E. W. MÉTHOT,  
Président.

L. C. MARCOUX,  
Sec.-Trés.

BILAN LE LA CAISSE D'ECONOMIE DE  
PASSIF.

Fonds social de la Banque.....	\$1,000,000.00	
Moins 75% non versé.....	750,000.00	
	<u>                    </u>	\$250,000.00
Fonds de réserve.....	90,000.00	
Profits et Pertes.....	33,113.62	
	<u>                    </u>	123,113.62
Dépôts remboursables après avis ou à une date fixe.	4,081,939.23	
Fonds spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000.00	
Obligations non comprises dans les items précédents.	23,532.00	

                      
                      
\$4,561,584.85

Examiné et trouvé correct,

Québec, 9 juin 1898.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

NOTRE-DAME DE QUÉBEC, LE 31 MAI 1893.

ACTIF.

Effets publics provinciaux ou municipaux.....	\$2,136,409.65
Prêts garantis par des effets publics de la Puissance ou provinciaux comme sûreté collatérale.....	382,500.00
Prêts garantis par des actions de Banque comme sûreté collatérale.....	327,712.23
Prêts garantis par d'autres actions, bons ou dében- tures tel qu'autorisé par la loi, comme sûreté collatérale.....	847,990.91
Argent en Caisse ou déposé aux Banques, et rem- boursable à demande.....	635,025.46
Placements au compte spécial des pauvres ou fonds de Charité.....	83,000.00
Placements en actions de Banques effectués avant l'incorporation de la Banque .....	73,239.00
Autres dettes actives non comprises dans les items précédents.....	75,707.60
	<hr/>
	\$4,561,584.85
	<hr/> <hr/>

Québec, 31 mai 1893.

E. W. MÉTHOT,  
Président.

L. C. MARCOUX,  
Sec.-Trés.

## RAPPORT DES AUDITEURS.

—0—

*A Messieurs les Président et Directeurs de la Caisse  
d'Economie de Notre-Dame de Québec.*

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'examen que nous avons fait des opérations de "La Caisse" pour les douze mois expirés le 31 de mai dernier.

Les livres, pièces justificatives, bordereaux et reçus des déposants ont été examinés avec beaucoup de soin. Le Bilan de l'Institution a été aussi examiné. Les valeurs mentionnées dans l'état de l'Actif et du Passif ont été vérifiées et le tout a été trouvé correct.

En terminant nous profitons de cette occasion pour exprimer notre gratitude à M. le Secrétaire-Trésorier; ainsi qu'aux autres officiers pour l'aide qu'ils nous ont donnée dans l'accomplissement des devoirs de notre charge.

Le tout humblement soumis.

P. LEGARÉ,

Inspecteur et Auditeur.

ALP. COTÉ,

Auditeur.

Québec, 9 juin 1893.

Les résolutions suivantes sont ensuite adoptées à l'unanimité :

Proposé par M. E. W. Méthot, secondé par l'Hon. I. Thibaudau, et résolu :

Que le rapport des Directeurs, ainsi que les Etats qui viennent d'être lus soient approuvés et imprimés pour l'usage des actionnaires.

Proposé par Mgr Benjamin Paquet, secondé par M. J. D. Brousseau, et résolu :

Que l'article dix des règlements de cette Institution soit amendé en substituant à la dernière phrase qui se lit comme suit : " Tout argent retiré de la Banque le sera par un chèque signé par le Président ou le Gérant et contresigné par le Secrétaire-Trésorier ou par le comptable ou son assistant ; " la phrase suivante : " Tout argent retiré des dites banques le sera de la manière à être fixée de temps à autre par le bureau de direction."

Proposé par Ulric Tessier, écuyer, secondé par Dr. J. E. Fortier, écuyer, et résolu :

Que des remerciements sont dus et soient votés à MM. les Président, Vice-Président et Directeurs, pour leur attention apportée aux affaires de la Caisse d'Economie pendant l'année qui vient de s'écouler, ainsi qu'au Secrétaire-Trésorier et aux autres officiers de la Caisse pour leur dévouement dans l'exercice de leurs devoirs respectifs.

Proposé par J. D. Brousseau, écuyer, secondé par Cyrille Tessier, écuyer, et résolu :

Que MM. Pamphile Legaré et Alphonse Côté soient élus auditeurs de la Caisse pour l'année courante.

BIBLIOTHÈQUE  
MONTREAL  
1910

On procède à l'élection, par scrutin, de sept Directeurs pour l'année courante, et les messieurs dont les noms suivent sont déclarés élus par les scrutateurs, savoir :

Louis Amiot, écuyer,  
 J. D. Brousseau, écuyer,  
 E. W. Méthot, écuyer,  
 Mgr Benjamin Paquet, Ptre.,  
 Ol. Robitaille, écuyer, M. D.,  
 Cyrille Tessier, écuyer,  
 L'Honorable I. Thibaudeau.

M. le Président laisse le fauteuil, et il est remplacé par l'Hon. I. Thibaudeau.

Sur motion de Mgr B Paquet, secondé par M. le Chevalier Robitaille, il est résolu :

Que des remerciements soient votés à M. E. W. Méthot, Président de l'assemblée, au Secrétaire et aux Scrutateurs, pour leurs services respectifs rendus à l'assemblée.

Et l'assemblée s'ajourne.

L. C. MARCOUX,  
 Secrétaire.

Québec, 19 juin 1893.

A une assemblée subséquente des Directeurs, les Messieurs suivants ont été élus, savoir :

E. W. MÉTHOT, écuyer, Président.  
 L'HON. I. THIBAudeau, Vice-Président.

L. C. MARCOUX,  
 Secrétaire-Trésorier.

Québec, 19 juin 1893.

3000000000  
 3000000000

S

m

of

er

er

ont

no